

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Centre de maintenance Tramway sur la commune principale de l'AIOT 2 Rue Daniel Mayer 37100 Tours.

La référence de votre dossier est A-4-HITR4G7R3 et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 06/03/2024 à 10h32 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux)

La nature ou la capacité des activités (évolution des capacités exercées en référence à la nomenclature des installations classées.....)

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**
- **Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.**

- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **31156741600038**

Raison sociale **KEOLIS TOURS**

Forme juridique **Société à responsabilité limitée (sans autre indication)**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

AVENUE SAINT-PIERRE-DES-CORPS

37700 ST PIERRE DES CORPS

Signataire

Qualité : **Directeur Opérationnel**

Référent

Fonction : **Coordinatrice QHSE**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Centre de maintenance Tramway**

Description des activités :

Le Centre De Maintenance et d'exploitation (CDEM) actuel du tramway de Tours est situé à l'extrémité Nord de la première ligne Tramway et a été dimensionné pour recevoir également en maintenance le matériel roulant de la 2ème ligne. L'unité foncière est située dans la section AC du PLU de la ville de Tours et est constituée des parcelles 68, 70, 309, 311, 333, 334, 335, 337, 340 et 341 pour une surface de 66 857 m². Le bâtiment existant a fait l'objet d'une déclaration d'installation classée pour la protection de l'environnement, dont l'arrêté n°18913 date du 15/12 /2010. Le CDM fait également l'objet d'un Arrêté d'autorisation n °2020/76 du 29 avril 2020 (Convention d'autorisation de rejet des eaux usées). Le centre de maintenance tramway relève du Code du Travail, ce n'est pas un ERP. Le centre de maintenance assure les objectifs suivants : - Maintenance de tramways urbains (nettoyage, entretien, ...) - Stationnement de tramways urbains (au remisage et dans l'atelier) - Maintenance des installations fixes - Implantation des locaux nécessaires à l'exploitation du tramway (fonctions exploitation, commerciale et administrative). Le bâtiment comprend : - 7 voies : 2 voies de levage, 3 voies sur fosse + passerelle, 1 voie sur dalle avec fosse pour Tour en fosse. - Un atelier de maintenance avec des postes de travail sur voie sur fosses avec passerelles et sur voie sur dalle avec ou sans passerelles, - Une zone magasin, - Des locaux spécifiques techniques (électromécanique, local huile, local batteries, local électronique, local mécanique, atelier préparations, atelier mécanique, lavage bogies, cabine peinture et local hydraulique, sous-station, local compresseur, tour en fosse, etc) - Des locaux administratifs sociaux et d'exploitation, - De locaux technique énergie et fluides, - Une station de lavage (appelée station-service) pour des opérations journalières de sécurité et de nettoyage extérieur des rames : nettoyage journalier de la rame dans la machine automatique de lavage, nettoyage au jet haute pression des boogies. Dans le bâtiment principal, la zone atelier et le magasin sont au rez-de-chaussée et la zone administrative est au R+2. La parcelle abrite également des aires de stationnement totalisant 101places pour les véhicules légers et 10 places pour les véhicules de services, une zone de stockage extérieure, une aire de tri sélectif, 5 voies de remisage et un bâtiment annexe abritant les vélos d'un côté et les véhicules rail-route et aspirail.

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

[Localisation de l'installation](#)

Adresse 2 Rue Daniel Mayer 37100 Tours

X : 527688

Y : 6704657

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

Le projet consiste en l'extension et la réorganisation des aménagements et du bâtiment existant en vue de l'arrivée de la 2ème ligne de tramway. Le programme comporte : Travaux extérieurs au bâtiment existant : - Extension de l'aire de remisage des tramway permettant l'accueil de 20 rames supplémentaires sur 4 voies supplémentaires. - Création d'une voie de garage - Extension des places du parking existant sur 1238 m² - Extension des aires de stockages extérieurs - Création d'une zone d'accueil SAV matériel roulant en bâtiment préfabriqué provisoires - Construction d'un bâtiment pour l'atelier voirie et le stockage des pièces parc - Une nouvelle sortie poids lourds utilisée est créée L'extension du centre de maintenance - Extension du Bâtiment principal pour la création d'une voie sur fosse complémentaire et modification de l'aménagement intérieur du bâtiment existant : * Création d'une mezzanine dans le volume du magasin existant * Création d'un vestiaire supplémentaire à RDC * Modification du cloisonnement des locaux au R+1 * Création de bureaux au R+2 Pour les sous-systèmes GTB, GTC, vidéosurveillance et contrôle d'accès, il sera réalisé une extension des existants à fonctionnel identique. Les réaménagements prévus dans le bâtiment principal ne modifient pas son enveloppe. L'extension pour une voie sur fosse complémentaire reprend le même profil en coupe et les mêmes façades que l'atelier existant. Les bâtiments « Atelier voirie » et de « stockage pièces parc » sont à simple RDC. Les activités existantes du centre de maintenance sont conservées. Les modifications projetées visent à augmenter la capacité d'accueil du matériel roulant et des effectifs. Implantation, organisation, composition et volumes des constructions nouvelles : Quatre nouvelles voies de remisage sont créées (en enrobé) Une voie de garage longue durée est créée parallèlement à l'axe routier du site. Ces aménagements sont traités en enrobé. L'aire de stockage extérieur existante est agrandie à 800 m² et déplacée le long de la limite de propriété avec le riverain La conception des extensions de parking favorise la rétention des eaux pluviales La clôture est implantée en retrait de 10 mètres par rapport au nouvel alignement. L'espace laissé libre est paysagé pour assurer la continuité de la trame verte prévue par l'OAP des Hauts de Sainte Radegonde

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Quantité projet	Régime Précisions
		Ateliers de			

2930	2930-1-b	réparation et d'entretien de véhicules à moteurs	Surface totale 4260 m2	Surface totale 500 m2	DC
2560	2560-2	Travail mécanique des métaux et alliages	250 kW	37 kW	DC

6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.